

# Un Avenir Avec les Saint-Pairais

Lettre aux adhérentes et aux adhérents / 21 mai 2019

Courriel de l'association :  
[uaasp50@gmail.com](mailto:uaasp50@gmail.com)

Mobile de l'association :  
06.98.03.38.32.

site de l'association :  
<https://avenirsaintpairais.wixsite.com/avenirsaintpairais>

## Les projets urbains à Saint Pair/Mer et le bouleversement en cours du climat et de la biodiversité

Bonjour,

Certes, la journée que notre association a organisée le samedi 11 mai dernier à La Porte des Îles sur ce thème-là a attiré un peu plus de 70 personnes ... Mais, nombre d'entre vous, vous vous êtes étonnés de cette initiative !

« **Pourquoi notre association se préoccupe à ce point du climat à Saint Pair/Mer ?** »

Question que certains d'entre vous, vous avez posée et qui est d'autant plus pertinente que nous connaissons ici un climat doux et tempéré ! La réponse a été donnée tout au long de cette journée.

Donnée en trois temps !

D'abord,

Au cours de son 2<sup>ème</sup> exposé, Jean-Louis DUFRESNE, directeur de recherche au CNRS (1) a pris un point de repère : **la canicule de l'été 2003**

Cette canicule n'avait pas épargné Saint Pair/Mer ... Elle avait provoqué des milliers de morts dans toute l'Europe, dont plus de 15000 en France ...

Il a alors démontré que si les 195 pays réunis dans le GIEC (3) continuaient à ne pas prendre les mesures qui s'imposent pour enrayer la dérive en cours du climat, l'Europe connaîtra **d'ici 2040/2050 une température plancher du niveau de celle de la canicule de 2003 !**

Dans l'hypothèse où, enfin, les peuples prendraient **dès maintenant** les décisions de réduction drastique des émissions de CO2 dans l'atmosphère, les températures - été en Europe - seraient élevées sans pour autant atteindre régulièrement ce niveau de canicule ...

Cette démonstration, vous l'imaginez bien, a "refroidi" toute l'assemblée d'autant plus que Jean-Louis DUFRESNE avait pris le soin d'expliquer auparavant les raisons qui conduisent à admettre **la très grande fiabilité des résultats obtenus par les scientifiques.**

Ensuite,

Pour les présents qui imaginaient que la France serait, en première analyse, un très faible émetteur de CO2 dans l'atmosphère en regard de la Chine, des USA ou de l'Inde, par exemple, ils ont été très vite détrompés !

En effet, Charles-Adrien LOUIS (2), ingénieur spécialisé dans les solutions concrètes à mettre en œuvre tant au niveau des entreprises que des communes, nous a fait la démonstration que la France est un très mauvais élève dans le concert des nations en matière d'émission de CO2 dans l'atmosphère !

En réalité, si les émissions de CO2 qui émanent de notre pays ne représentent qu'un pourcentage très faible des émissions de l'ensemble des pays, nous devons prendre en compte les émissions de CO2 provenant de la fabrication et du transport des produits que nous importons.

D'où l'importance et l'urgence d'agir dans tous les domaines **afin de réduire des 2/3 d'ici à 2030** - recommandation qui découle du Rapport du GIEC dans son dernier rapport spécial 1,5°C (4) - l'ensemble de nos émissions dues aux transports, aux constructions et rénovations, à l'agriculture etc.!

Réduire des 2/3 en si peu de temps **représente une révolution dans nos façons de vivre, nos façons de consommer, nos façons de voyager** etc. **Enorme défi !**

Enfin,

En conséquence, si l'on vise l'objectif d'enrayer la dérive actuelle du réchauffement, et donc, si l'on veut éviter de connaître des canicules à longueur d'été, voire d'années, Charles-Adrien LOUIS a présenté un ensemble de mesures (5) à mettre en place sans plus tarder !

Par exemple, en ce qui concerne l'habitat,

- Augmenter le nombre de bâtiments publics et logements **rénovés** chaque année (passer de 200.000 rénovations/an à 1.000.000 en 2027) et rendre obligatoires les travaux à très haute performance environnementale
- Dès 2026, avoir supprimé tous les chauffages au fioul
- Atteindre au plus tôt l'objectif de constructions neuves exclusivement en habitat collectif avec une surface par habitant maximale de 30m<sup>2</sup>
- Etc.

D'ici à 2030 ! **12 ans à peine** pour modifier profondément nos façons de vivre !

Et si, à Saint-Pair/Mer et plus encore à Granville Terre et Mer, nous faisons le choix de *nous mobiliser résolument pour que les transformations à venir de notre cadre de vie (6) traduisent concrètement le changement radical à opérer ! c'est à dire, traduisent **une toute nouvelle façon de vivre bien et en harmonie avec la nature !***

Pour illustrer, nous avons pris un **exemple concret** des choix à faire dès maintenant en matière de projets urbains (6).

Ainsi, a été montrée, en fin de journée, **l'esquisse (7)** de ce que pourrait être un **« lotissement-poumon-vert »** sur les terrains autour du Carmel. Ceci, dans l'hypothèse où la municipalité, pour des raisons financières, se trouverait dans l'obligation de vendre des parcelles.

Pour chacun des projets urbains (6) en cours, nous serons amenés à faciliter l'expression des habitants sur les choix à faire pour nous inscrire résolument dans ce PROJET de vivre ensemble en réduisant de plus en plus nos émissions de CO2 dans l'atmosphère et en nous préservant des conséquences du bouleversement climatique et de la biodiversité qui est en cours et dont les effets vont se faire sentir, de plus en plus, dans les années qui viennent.

Pour celles et ceux d'entre vous qui n'ont pas eu la possibilité de participer à cette journée du 11 mai, nous avons prévu de mettre à leur disposition un accès aux vidéos qui ont été prises. Dès qu'elles seront accessibles, nous vous préviendrons.

Restant à votre écoute, prêts à échanger  
N'hésitez pas à nous solliciter,

Pour le Bureau,  
Alain CABOS  
Président de l'UAASP

**(1) Jean-Louis DUFRESNE**

Directeur de recherche au CNRS sur le climat.

Il est spécialisé sur le climat depuis de nombreuses années. A ce titre, il intervient au sein du GIEC (3) pour rassembler tous les résultats des travaux de chercheurs de par le monde et en faire régulièrement une synthèse.

**(2) Charles-Adrien Louis**

Co-fondateur du cabinet-Conseil B&L évolution dont le but est d'assister les entreprises et les communes pour définir, déployer et animer les actions visant à atteindre un développement durable

**(3) GIEC** : Groupe d'experts de tous les pays du monde, intergouvernemental, sur l'évolution du climat

**(4) Rapport spécial du GIEC SR15 « 1,5°C / 2°C »** daté du 8 octobre 2018

La commande de ce rapport avait été faite au GIEC lors de la signature de l'accord de Paris, en 2015.

Aux termes de cet accord, les pays se sont entendus pour tenter de contenir la hausse de la température « *bien au-dessous de 2 °C et de poursuivre leurs efforts pour limiter cette hausse à 1,5 °C* ».

Les 195 pays signataires avaient donc demandé une compilation des études scientifiques disponibles afin de voir dans quelle mesure l'objectif de 1,5 °C était atteignable et quelles différences il y avait avec une hausse de 2 °C.

**(5) Mesures à mettre en place sans plus tarder à l'échelle de la planète pour éviter un accroissement de la température du globe de plus de 1,5°C**

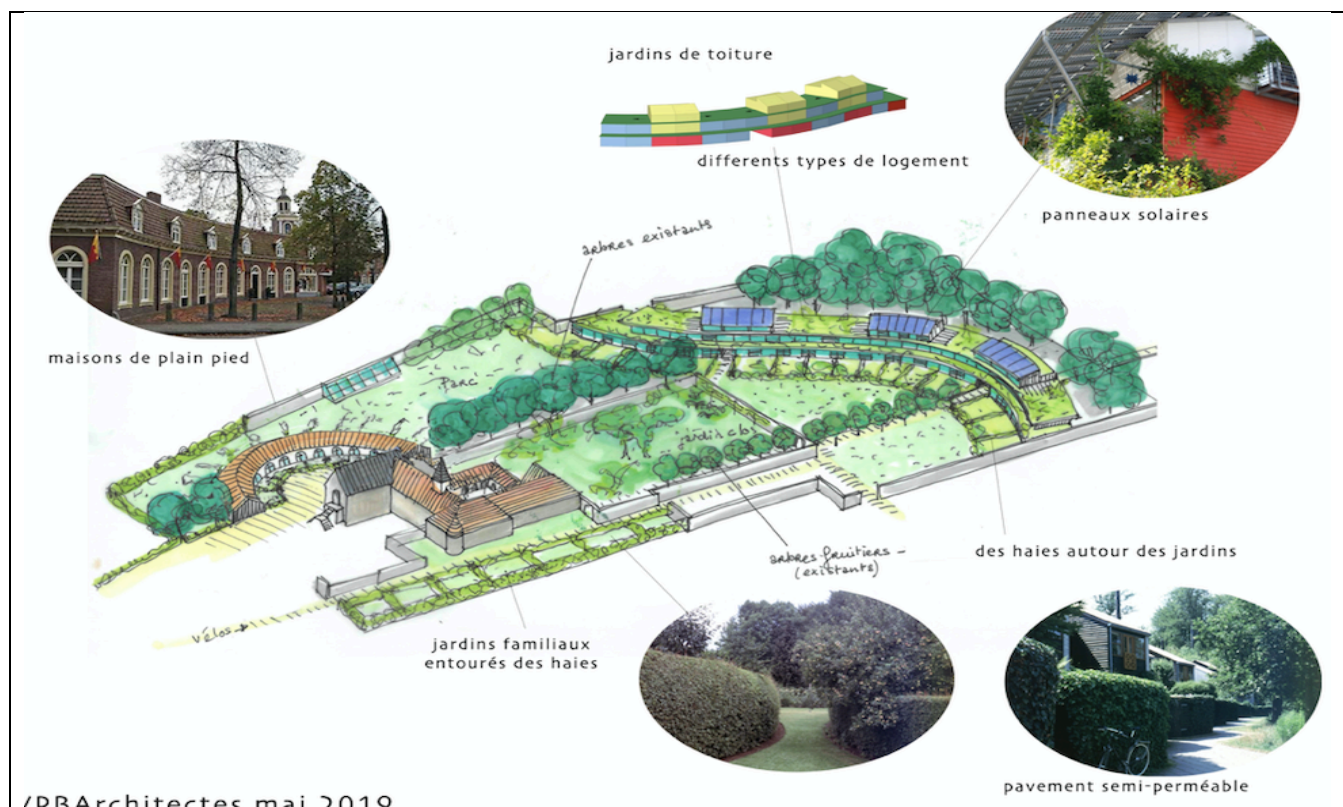
Vous référer au Rapport établi par le Cabinet B&L évolution « Comment aligner la France sur une trajectoire 1,5°C ? » en allant sur le site [www.bl-evolution.com](http://www.bl-evolution.com)

**(6) Les projets urbains à Saint-Pair/Mer pour les années à venir**

Notre commune nourrit de nombreux projets de transformation importants (Place de la Poste, Place Charles de Gaulle, Place Marland, Faisanderie, passerelle sur le Thar, Carmel, sans oublier un ensemble d'aménagements urbains sur les 15 ans à venir ...

**(7) Projet : esquisse d'un "lotissement-poumon-vert" autour du Carmel**

Dans l'hypothèse où – pour des raisons financières – la municipalité devrait vendre des parcelles.



Sur ce projet de lotissement-poumon-vert », nous serons amenés à répondre aux questions suivantes :

- Pourquoi une telle conception ?
- Pourquoi viser des habitations "passives" (pas d'émissions de CO<sub>2</sub> / isolation thermique poussée ...)?
- Pourquoi accorder une telle importance à la nature ?
- Quelles places à donner à la voiture, aux piétons, aux cyclistes ?
- Etc.

**Rendez-vous à la rentrée de septembre/octobre !**